

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **ARRETE-80** avec **0** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **26/03/2026**
Objet : **Délégation de fonction à un conseiller délégué Cécile LAMOURAUX**

Nature : **Arrêtés individuels**
Matière : **Institutions et vie politique - Delegation de fonctions**
Date de télétransmission : **31/03/2026** Agent de transmission : **Carole DANCHE**
Acte : **ARRETE 82-Délégation de fonction à un conseiller délégué LAMOURAUX.pdf**
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20260326-ARRETE-80-AI**
Date de réception de l'acte par la Préfecture : **31/03/2026**

VILLE DE PANAZOL – HAUTE-VIENNE

**ARRÊTÉ N°2026-80 DU MAIRE
DE DÉLÉGATION DE FONCTION À UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ**

Le Maire de la commune de PANAZOL,

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sous sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026 portant installation du Conseil Municipal, élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu le tableau du Conseil Municipal ;

Considérant que pour faciliter la bonne administration de la commune et une meilleure réactivité des services municipaux, il convient de conférer une délégation de fonction à **Madame Cécile LAMOURAUX** ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Une délégation permanente de fonction est accordée à **Madame Cécile LAMOURAUX**, Conseillère Déléguée à la communication Institutionnelle.

ARTICLE 2 : La délégation de fonction accordée à **Madame Cécile LAMOURAUX** est limitée aux affaires relevant de la compétence de la commune dans les domaines suivants :

- La diffusion de l'information municipale auprès des administrés
- Valorisation des actions et projets de la municipalité
- Cohérence de l'image et de l'identité de la collectivité

ARTICLE 3 : Cette délégation de fonction n'emporte pas délégation de signature.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des arrêtés du Maire, affiché en Mairie et notifié à l'intéressée.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- Monsieur le Comptable du SGC de Limoges et Amendes
- Monsieur le Préfet de la Haute Vienne

Fait à Panazol le **26 mars 2026**

Notifié le :

30/03/26

Le Maire

Fabien DOUCET

